



Ma femme est convoqué par son ex pour garde d'enfant

Par **obama007**, le **19/05/2010** à **20:52**

Bonjour,

je viens auprès de vous pour avoir quelques informations, je m'explique:

je suis marié et ma femme a eu un enfant avec un autre avant notre mariage, le père de l'enfant a tout fait pour qu'elle avorte et donc lui a signifié que ce n'était pas la peine qu'elle compte sur lui. jusqu'à l'accouchement il n'a pas changé d'avis et ce n'est que 6 mois après l'accouchement qu'il a commencé à se présenter et à vouloir reconnaître l'enfant entre temps on s'est remis ensemble et avons projeté de nous marier, il a vu trois fois le petit avant notre mariage une fois chez ma femme et les deux autres il l'a ramené chez lui et quand on s'est marié elle lui a signifié que cela n'allait plus être possible et il l'a convoqué en justice, entre temps ils se sont vus à peu près 6 fois à la médiation en attendant le jugement et ils ont fixé que le père devait verser une pension mensuelle virement qui doit être fait le premier de chaque mois et qu'il a la garde de l'enfant un weekend sur deux à partir de 18h le vendredi et impérativement le ramener le dimanche au plus à 20h après 3 mois ma femme voyant que le père ne respectait pas les termes "il ramenait le petit vers 21h quant à la pension il y avait des retards de une à trois semaines" lui a dit qu'il ne pouvait plus venir chercher le petit et comme ils sont convoqués au tribunal en début du mois prochain elle attendra la convocation pour recarder les choses...

moi je m'inquiète parce que apparemment le père a un avocat et j'ai peur que ma femme soit lésée et donc je me permets de tout vous expliquer et vous demander de l'aide et savoir si je pourrai assister au jugement?